

REQU
COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE MAURIENNE VANOISE
DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 15 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 15 avril à 20 heures 30, le conseil communautaire dûment convoqué s'est réuni au siège de la Communauté de communes sous la présidence de Monsieur Jérémy TRACQ, président.

La convocation a été envoyée en date du 09 avril 2026.

Présents : Jacques ARNOUX, Stéphane BOYER, David BRUBALLA, Jean-Marc BUTTARD, François CAMBERLIN, Blandine CHARVOZ, Sophie CHARVOZ, François CHEMIN, Christian CHIALE, Jean-Marc COUVERT, Clotilde DUCROUX VERNIER, Eric FELISIAK, Humberto FERNANDES, Cédric GUEHO, Pascal LAGLERA, Claudine LANFREY, Catherine PASTEL, Denis PASTEL, Aurore PETIT, Laurent POUPARD, Jean-Claude RAFFIN, Maryvonne ROBIN, Bernard ZIZEK.

Absents : Stéphane BECT, Cédric BERMOND, Frédéric CHICOT, Elodie FAVRE, Magali ROUARD, Karine ROUTIN

Procurations : Stéphane BECT à Jean-Marc BUTTARD
Cédric BERMOND à Cédric GUEHO
Frédéric CHICOT à Claudine LANFREY
Elodie FAVRE à Sophie CHARVOZ
Magali ROUARD à Jacques ARNOUX
Karine ROUTIN à Jérémy TRACQ

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents : 24

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de votants : 30

Monsieur Humberto FERNANDES a été désigné secrétaire de séance.

Objet : Election des vice-présidents et des autres membres du bureau communautaire

Monsieur le Président invite les membres du conseil à procéder à l'élection des vice-présidents et autres membres du bureau non vice-présidents. Il rappelle que ces membres sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L.2122-4, L.2122-7, L.2122-7-1 du CGCT applicables aux EPCI conformément à l'article L.5211-2 du CGCT).

Election du 1^{er} vice-président

- a- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- b- Nombre de votants (bulletins déposés dans l'urne) : **30**
- c- Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls (art. L.66 du code électoral) : **0**
- d- Nombre de suffrages exprimés (b-c) : **30**
- e- Majorité absolue : **16**

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
François CHEMIN	29	Vingt neuf
Christian CHIALE	01	Un

Monsieur François CHEMIN est proclamé premier vice-président et immédiatement installé.

Election du 2^{ème} vice-président

Il est procédé ensuite, dans les mêmes formes à l'élection du deuxième vice-président. Les opérations interviennent conformément aux dispositions réglementaires. Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Au terme du scrutin, les résultats sont les suivants :

- a- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- b- Nombre de votants (bulletins déposés dans l'urne) : **30**
- c- Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls (art. L.66 du code électoral) : **01**
- d- Nombre de suffrages exprimés (b-c) : **29**
- e- Majorité absolue : **15**

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
Humberto FERNANDES	29	Vingt neuf

Monsieur Humberto FERNANDES est proclamé deuxième vice-président et immédiatement installé.

Election du 3^{ème} vice-président

Il est procédé ensuite à l'élection du troisième vice-président. Les opérations interviennent conformément aux dispositions réglementaires. Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Au terme du scrutin, les résultats sont les suivants :

- a- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- b- Nombre de votants (enveloppes déposées) : **30**
- c- Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls (art. L.66 du code électoral) : **0**
- d- Nombre de suffrages exprimés (b-c) : **30**
- e- Majorité absolue : **16**

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
Laurent POUPARD	29	Vingt neuf
Bernard ZIZEK	01	Un

Monsieur Laurent POUPARD est proclamé troisième vice-président et immédiatement installé.

Election du 4^{ème} vice-président

Il est procédé ensuite à l'élection du quatrième vice-président. Les opérations interviennent conformément aux dispositions réglementaires. Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Au terme du scrutin, les résultats sont les suivants :

- a- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- b- Nombre de votants (bulletins déposés dans l'urne) : **30**
- c- Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls (art. L.66 du code électoral) : **01**
- d- Nombre de suffrages exprimés (b-c) : **29**
- e- Majorité absolue : **15**

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
Jean-Marc BUTTARD	29	Vingt neuf

Monsieur Jean-Marc BUTTARD est proclamé quatrième vice-président et immédiatement installé.

Election du 5^{ème} vice-président

Il est procédé ensuite à l'élection du cinquième vice-président. Les opérations interviennent conformément aux dispositions réglementaires. Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Au terme du scrutin, les résultats sont les suivants :

- a- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- b- Nombre de votants (bulletins déposés dans l'urne) : **30**
- c- Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls (art. L.66 du code électoral) : **0**
- d- Nombre de suffrages exprimés (b-c) : **30**
- e- Majorité absolue : **16**

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
Stéphane BECT	29	Vingt neuf
Stéphane BOYER	01	Un

Monsieur Stéphane BECT est proclamé cinquième vice-président et immédiatement installé.

Election du 6^{ème} vice-président

Il est procédé ensuite à l'élection du sixième vice-président. Les opérations interviennent conformément aux dispositions réglementaires. Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Au terme du scrutin, les résultats sont les suivants :

- a- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- b- Nombre de votants (bulletins déposés dans l'urne) : **30**
- c- Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls (art. L.66 du code électoral) : **01**
- d- Nombre de suffrages exprimés (b-c) : **29**
- e- Majorité absolue : **15**

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
Jean-Marc BUTTARD	01	Un
Jean-Marc COUVERT	28	Vingt huit

Monsieur Jean-Marc COUVERT est proclamé sixième vice-président et immédiatement installé.

Election du 7^{ème} vice-président

Il est procédé ensuite à l'élection du septième vice-président. Les opérations interviennent conformément aux dispositions réglementaires. Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Monsieur David BRUBALLA ne prend pas part au vote.

Au terme du scrutin, les résultats sont les suivants :

- a- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **01**
- b- Nombre de votants (bulletins déposés dans l'urne) : **29**
- c- Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls (art. L.66 du code électoral) : **0**
- d- Nombre de suffrages exprimés (b-c) : **29**
- e- Majorité absolue : **15**

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
David BRUBALLA	29	Vingt neuf

Monsieur David BRUBALLA est proclamé septième vice-président et immédiatement installé.

Election du 8^{ème} vice-président

Il est procédé ensuite à l'élection du huitième vice-président. Les opérations interviennent conformément aux dispositions réglementaires. Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Au terme du scrutin, les résultats sont les suivants :

- a- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- b- Nombre de votants (bulletins déposés dans l'urne) : **30**
- c- Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls (art. L.66 du code électoral) : **01**
- d- Nombre de suffrages exprimés (b-c) : **29**
- e- Majorité absolue : **15**

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
Eric FELISIAK	29	Vingt neuf

Monsieur Eric FELISIAK est proclamé huitième vice-président et immédiatement installé.

Election du 9^{ème} vice-président

Il est procédé ensuite à l'élection du neuvième vice-président. Les opérations interviennent conformément aux dispositions réglementaires. Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Au terme du scrutin, les résultats sont les suivants :

- a- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- b- Nombre de votants (bulletins déposés dans l'urne) : **30**
- c- Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls (art. L.66 du code électoral) : **04**
- d- Nombre de suffrages exprimés (b-c) : **26**
- e- Majorité absolue : **14**

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
Claudine LANFREY	26	Vingt six

Madame Claudine LANFREY est proclamée neuvième vice-présidente.

Election du 1^{er} membre du bureau non vice-président

Il est procédé ensuite à l'élection du premier membre non vice-président. Les opérations interviennent conformément aux dispositions réglementaires. Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Au terme du scrutin, les résultats sont les suivants :

- a- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- b- Nombre de votants (bulletins déposés dans l'urne) : **30**
- c- Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls (art. L.66 du code électoral) : **01**
- d- Nombre de suffrages exprimés (b-c) : **29**
- e- Majorité absolue : **15**

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
Jacques ARNOUX	29	Vingt neuf

Monsieur Jacques ARNOUX est proclamé premier membre du bureau non vice-président et immédiatement installé.

Election du deuxième membre du bureau non vice-président

Il est procédé ensuite à l'élection du deuxième membre non vice-président. Les opérations interviennent conformément aux dispositions réglementaires. Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Au terme du scrutin, les résultats sont les suivants :

- a- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- b- Nombre de votants (bulletins déposés dans l'urne) : **30**
- c- Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls (art. L.66 du code électoral) : **0**
- d- Nombre de suffrages exprimés (b-c) : **30**
- e- Majorité absolue : **16**

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
Stéphane BECT	01	Un
Stéphane BOYER	29	Vingt neuf

Monsieur Stéphane BOYER est proclamé deuxième membre du bureau non vice-président et immédiatement installé.

Election du troisième membre du bureau non vice-président

Il est procédé ensuite à l'élection du troisième membre non vice-président. Les opérations interviennent conformément aux dispositions réglementaires. Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Au terme du scrutin, les résultats sont les suivants :

- a- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- b- Nombre de votants (bulletins déposés dans l'urne) : **30**
- c- Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls (art. L.66 du code électoral) : **03**
- d- Nombre de suffrages exprimés (b-c) : **27**
- e- Majorité absolue : **14**

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
François CHEMIN	01	Un
Christian CHIALE	26	Vingt six

Monsieur Christian CHIALE est proclamé troisième membre du bureau non vice-président et immédiatement installé.

Election du quatrième membre du bureau non vice-président

Il est procédé ensuite à l'élection du quatrième membre non vice-président. Les opérations interviennent conformément aux dispositions réglementaires. Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Au terme du scrutin, les résultats sont les suivants :

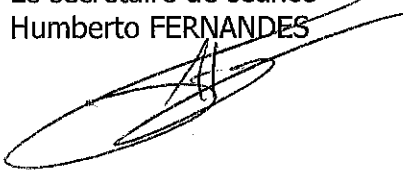
- a- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- b- Nombre de votants (bulletins déposés dans l'urne) : **30**
- c- Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls (art. L.66 du code électoral) : **01**
- d- Nombre de suffrages exprimés (b-c) : **29**
- e- Majorité absolue : **15**

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
Aurore PETIT	29	Vingt neuf

Madame Aurore PETIT est proclamée quatrième membre du bureau non vice-président et immédiatement installée.

Fait et délibéré en conseil communautaire en séance de ce jour.
Pour copie conforme, Modane, le 16 avril 2026.

Le secrétaire de séance
Humberto FERNANDES



Le président
Jérémy TRACQ

